

Durée de l'épreuve orale : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

Objectifs et déroulement de l'épreuve :

Il s'agit de « vérifier la capacité du candidat à participer à un dialogue dans la langue étrangère choisie, conduit dans une perspective professionnelle en référence au secteur commercial » dans les deux parties de l'épreuve.

Le candidat reçoit le document support de l'épreuve avant d'entrer en loge. S'il s'agit d'un enregistrement audio ou vidéo, il peut l'écouter ou le visionner autant de fois qu'il le souhaite. Il gère son temps de préparation comme il l'entend.

1. Prise de parole en continu et en interaction à partir d'un texte ou d'un enregistrement audio ou vidéo (10 minutes environ). Noté sur 13

- a. présentation (préparée en loge) par le candidat d'un document textuel, sonore, ou vidéo ;
- b. entretien avec l'examineur au sujet du document (demande de précisions, clarification, approfondissement, etc.).

Le texte, d'une longueur de 150 mots maximum, ne présentera pas de technicité excessive ni une charge lexicale importante même s'il doit être en relation avec le domaine professionnel : coupures de presse, brochures, extrait de magazine professionnel, etc.

Il en sera de même pour les documents enregistrés dont la longueur n'excédera pas 2 minutes 30.

2. Échange au sujet du stage en milieu professionnel (10 minutes environ). Noté sur 7

Au cours de cet entretien, l'examineur donnera l'occasion au candidat de présenter rapidement son stage (lieux, tuteur, nature des activités) et de mettre en valeur sa signification personnelle sur les plans humain et socioculturel (environnement, déplacements, vie quotidienne, relations avec les personnes au sein de l'entreprise et à l'extérieur, expérience acquise dans le monde du travail, etc.).